

Un budget en baisse qui laisse présager une année difficile

Pour le budget 2026, France Travail se voit une nouvelle fois amputé d'une partie de son budget. **515 postes en moins en 2026 soit une suppression totale de 1038 postes depuis 2025.**

Cela représente, pour 2026, **2 départs sur 3 non remplacés !**

Une année difficile en perspective, la DR confirme et annonce déjà que nous ne disposons pas des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qui nous sont fixés pour 2026, et n'exclut pas de renoncer à certaines directives nouvelles et annonce déjà "Faire autant avec moins"(sic).

FO rejette ce budget et dénonce cette nouvelle suppression de postes !

Modalité "Essentiel" confirmé

Le Directeur Régional annonce la mise en place de la modalité "Essentiel" (ex Agil') qui sera lancée courant 2026.

Cette nouvelle modalité regroupe plusieurs portefeuilles.

A iso effectif, les conseillers en charge de la modalité « Essentiel » ne seront pas en capacité d'absorber cette forte charge supplémentaire.

Quid de l'égalité de traitement quand certains demandeurs d'emploi se verront moins accompagnés que d'autres ?

La DR a parfaitement conscience que nous ne disposerons pas des moyens nécessaires pour suivre les DE dans les meilleures conditions.

Déménagements DAC / DR

Le Directeur Régional Adjoint en charge de l'Appui, a annoncé que les effectifs du site de Rabatau allaient progressivement être rapatriés à la DR, dans un délai de 2 ans visiblement.

La Direction Départementale 13 sera, quant à elle, déplacée dans le réseau.

FO sera vigilant quant aux conditions de travail du personnel sur Capelette et Rabatau.

Un général dans nos rangs !



Déclaration FO

Dans l'Article des ECHOS du 23/01/26 :

« Rien de mieux qu'un militaire pour parler aux militaires » : la future « force spéciale défense » de France Travail sera dirigée par un général”

Annoncé par le ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, ce pôle de recrutement spécialisé doit répondre aux besoins de l'industrie de défense. Des créations de « plusieurs dizaines de milliers d'emplois » sont attendues dans le secteur.

Les élus CSE FO trouvent inadmissible d'avoir appris cette information par voie de presse et non par l'établissement.

Outre l'aspect anxiogène de cette annonce, dans le climat martial ambiant, les élus FO, exigent une information complète sur les contours de cette potentielle arrivée et le cadre juridique dans lequel elle se déroule.

L'équipe mentionnée "Task Force" dans la presse, mérite, elle aussi, une information complète au CSE PACA.

En réponse, la DR nous informe que ce dossier est loin d'être abouti.

A ce jour, dans le Var, 2000 offres d'emplois ont été détectées pour les besoins de la défense au regard des 10 000 recrutements annoncés au niveau national.

Le rôle du Général serait d'être consultant pour les recrutements à Toulon dès avril 2026. Sera-t-il cadre dirigeant ? Rattaché à la DG ?

Le budget n'a pas encore été voté et la commande n'est pas encore passée à France Travail (il serait question de 500 millions d'euros pour répondre aux futurs besoins de formations)

Un échange DR/DG est prévu dans les prochains jours.

Consultation sur le DUERP 2025

Les employeurs sont tenus d'évaluer les risques professionnels (physiques et psychosociaux) auxquels leurs salariés sont exposés et de les répertorier dans un document appelé **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels** (DUERP).

La finalité de cette évaluation est la mise en œuvre d'actions de prévention des risques qui ont été évalués.

Déclaration FO

Avis circonstancié des élus FO:

Les élus FO soutiennent les conclusions du rapport de la CSSCT. Ils considèrent que l'association de l'ensemble des ELD a été un point positif pour l'établissement de l'analyse du risque présenté dans ce DUERP.

Cependant, l'absence de plan d'actions par site et par agence à disposition des représentants de proximités manque cruellement. Nous vous demandons de bien vouloir tenir compte de cet irritant et d'y remédier dès 2026.

Information avant consultation sur les évolutions de l'Organigramme DR

Déclaration FO

Nous vous avions alerté lors des précédents organigrammes présentés dans cette instance, que **les changements incessants d'organisations et de structuration des services étaient mal vécus** par le personnel visé.

Un **climat anxiogène** est omniprésent dans l'établissement, les organigrammes répétitifs renforcent cette tendance et **déstabilisent le personnel**.

Ce ressenti lors de nos rencontres avec le personnel est confirmé par les résultats du dernier **baromètre interne France Travail PACA qui est catastrophique**.

Nous vous alertons sur les **risques et les impacts psychosociaux** qu'ont ces organigrammes sur le personnel.

Notons que c'est le 10ème organigramme depuis 2021 !

Les effets de ces organigrammes sur la santé mentale du personnel, contraignent les élus FO à demander une expertise sur les risques psychosociaux engendrés par changements incessants.

La demande d'expertise proposée par FO a été votée à l'unanimité de l'ensemble des organisations syndicales.

Présentation des derniers résultats du « Baromètre Interne »

! Déclaration FO

“Pour ce deuxième baromètre de l’année 2025, nous notons une augmentation de 5 points de la participation, ce qui rend d’autant plus significatif les résultats de ce baromètre qui atteint désormais 73% de taux de participation.

Les résultats font apparaître **une dégradation encore plus importante du climat social interne en région PACA.**

Nous notons que les dégradations les plus importantes concernent les services fonctions support (entre -5 points à -9 points), qui sont les plus impactés par les changements incessants d’organigramme et les réorganisations de service rendant la perception d’un avenir flou de ces personnels concernés.

Cela engendre **une perte flagrante de sens au travail et de motivation.** Moins de la moitié du personnel déclare avoir désormais confiance en l’avenir de l’entreprise.

Concernant le réseau, la plus forte dégradation est à noter dans le département 04 avec - 8 points sur le domaine Indicateur Engagement (qui aborde les sujets de la confiance, la motivation, et la projection).

Ces résultats corroborent l’état d’esprit du personnel que nous constatons au quotidien et rejoint nos alertes précédentes en matière de RPS.

Notre Organisation Syndicale vous demande de tout mettre en œuvre afin d’ enrayer cette dégradation alarmante du climat social.”

Présentation des évolutions 2026 liées à l'hébergement et la restauration des Stagiaires

A compter du 1er mars 2026

Hébergement

Ce qui change:

Chaque stagiaire fera sa propre réservation dans OGD, libre-choix de l’hôtel selon la note de déplacement disponible dans l’intranet

[Validation manager en cas de dépassement du plafond](#)

Transport

Ne change pas :

Accessible dans PCM
OGD – privilégier les transports en commun

Restauration

Ce qui change:

Chaque stagiaire devra prévoir son repas :

- au restaurant et faire une note de frais (plafond 21€ le midi et 25€ le soir) via SAP Concur
- OGD – remboursement à J+2 (attention pas de salle de restauration mise à disposition au sein de l’Académie Sud-Est)

Les demandes d’acompte sur frais de déplacement restent possibles, lorsque la situation le justifie.

Toutefois, cette possibilité constitue une exception et ne doit pas devenir une règle de fonctionnement. Chaque demande est donc soumise à l’appréciation et à la validation préalable du manager, au regard du contexte et des contraintes opérationnelles.



Déclaration FO

FO regrette ce changement de procédures, surtout celle qui consiste aux stagiaires de faire l'avance des frais de repas. Cette mesure conduit à l'abandon de la restauration collective et conventionnée qui était un réel moment de partage, qui favorisait la cohésion des groupes et la convivialité à France Travail.

FO a bien compris les objectifs cachés de cette mesure qui consiste à faire des économies tant financières que de personnel qui n'auront plus en charge de gérer le volet restauration et la réservation de l'hôtel.

FO alerte sur la situation préoccupante du personnel des campus, en charge à ce jour du traitement administratif des réservations d'hôtel et de restaurant, qui vont se retrouver amputés d'une bonne partie de leur activité. Ils ne savent pas, à ce jour, ce qu'ils vont devenir, aucune information de leur direction à un mois de cette évolution.

Autre alerte, en période de festival d'Avignon au mois de juillet, les prix des hôtels ne permettront pas aux stagiaires de pouvoir se loger dans les tarifs autorisés, et rencontreront des difficultés à trouver des chambres disponibles. Actuellement le campus négocie des places et les tarifs pour les stagiaires.

FO alerte la direction sur le niveau de salaire insuffisant qu'impose les premiers échelons de la classification qui pour certains ne pourront pas se permettre de faire l'avance des frais de repas.

FO demande la mise à disposition d'un espace pour que les stagiaires qui le souhaitent, puissent rester sur place pendant la pause méridienne.

La Direction rappelle qu'il est possible d'effectuer ses demandes de remboursement de frais directement après le paiement des repas, au jour le jour, via l'application OGD.

Cela permet d'être rembourser au plus vite sans attendre la fin du stage.

A partir du 1^{er} janvier 2026, les plafonds de remboursement sur justificatifs des frais de repas sont portés à 21 € le midi et 25 € le soir.

Actuellement, il existe deux campus de formation en PACA (Aubagne et- Avignon) et 2 salles de formation en agences de proximité (Nice et Belle de Mai).

La direction annonce qu'elle ouvrira prochainement de nouvelles salles de formations en agence pour plus de proximité.

Elle nous informe également que le campus Avignon déménagera bientôt sans nous communiquer plus d'information sur sa future localisation.

Campagne EPA 2026

La période retenue pour les EPA 2026 s'étend du 02/02 au 30/04/2026.

Un nouveau formulaire EPA sera à disposition des managers pour cette campagne.

Nouveauté, une IA France Travail (CHAT FT) sera à disposition des managers dès 2027 pour les aider à la rédaction des EPA.

Restez vigilants quant aux contenus des conclusions d'entretien, pensez à bien les relire avant de les signer !

Élus CSE FO Collège 1	Élus CSE FO Collège 2	Élus CSE FO Collège 3	Représentant Syndical
Nathalie CABASSON	Fabrice SMACCHIA	Patrick CAMPANELLA	Marc-Antoine PÉAN
Muriel NOTARI	Éric PROTÉGONE	Christophe VIGUIÉ	
Régis CUQUEL	Érika MOYSE		
	Dany KOSKAS		
	Stéphane JONCOUR		
	Sébastien MOULLET		

